

# CHARTRE D'UTILISATION DU SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE DU RESEAU EVALYS

---

**Le Service de transport à la demande (TAD) du réseau Evalys est un service de transport public sur réservation complémentaire aux lignes régulières. Il permet de se déplacer sur tout le territoire de Val de Garonne Agglomération mais n'est déclenché que sur réservation préalable.**

**Ce service fonctionne toute l'année sauf les dimanches et jours fériés.**

PROJET

# SOMMAIRE

---

1. HORAIRES DE FONCTIONNEMENT .....	3
2. TITRES ET TARIFS DE TRANSPORT .....	3
3. RÉSERVATION DU TRANSPORT À LA DEMANDE.....	3
4. PRISE EN CHARGE DES USAGERS.....	4
5. ANNULATION PAR LES USAGERS.....	4
6. SANCTIONS EN CAS D'ABSENCES DE L'USAGER OU D'ANNULATIONS RÉPÉTÉES .....	4
7. CONDITIONS DE TRANSPORT DES ENFANTS.....	5
8. COMPORTEMENT A BORD DU VEHICULE.....	5
9. NON-RESPECT DE LA CHARTE D'UTILISATION DU TRANSPORT À LA DEMANDE .....	5

PROJET

## 1. Horaires de fonctionnement

---

Le Transport à la Demande EVALYS fonctionne sur réservation **du lundi au samedi**.

Le service n'est pas assuré les dimanches et jours fériés.

Les horaires de réservations possibles sont les suivants :

- ↳ **7h20**
- ↳ **8h20**
- ↳ **9h20**
- ↳ **11h20**
- ↳ **13h20**
- ↳ **17h20**
- ↳ **18h20**
- ↳ **19h20**

Ces horaires sont susceptibles de varier de plus ou moins 30 minutes afin de satisfaire le plus grand nombre de demandes et d'optimiser le regroupement des passagers (ceux-ci seront prévenus par la centrale de réservation EVALYS).

## 2. Titres et tarifs de transport

---

**Tout usager doit être muni d'un titre de transport.**

Les titres de transport doivent être présentés au conducteur à chaque montée dans le véhicule. Les tickets unité et journée peuvent être achetés directement auprès du conducteur.

<b>Ticket Unité</b> 1 €	<b>Ticket Journée</b> 3€	<b>Carnet de 10 tickets</b> 7,50€
<b>Abonnements Mensuels</b> 12 €, 15 €, 20 €		<b>Abonnements Annuels</b> 100 €, 120 €, 150€

Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte de plus de 16 ans.

## 3. Réservation du transport à la demande

---

Tout déplacement doit être réservé par téléphone au 0 547 497 497 : du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

La réservation est également possible par internet sur le site [www.evalys-bus.fr](http://www.evalys-bus.fr) selon les modalités décrites sur le site.

Le délai de réservation est d'une journée au minimum avant la course.

Pour les services du lundi, les courses doivent être réservées au plus tard le vendredi avant 16h00.

**L'utilisateur est autorisé à réserver un aller/retour maximum par jour.**

La centrale de réservation peut être amenée à modifier les horaires demandés et à proposer des groupages avec d'autres usagers.

La réservation par les parents est obligatoire pour les mineurs de moins de 15 ans.

## 4. Prise en charge des usagers

---

L'utilisateur doit se tenir prêt **5 minutes avant l'heure de rendez-vous à l'arrêt indiqué lors de la réservation**. Le conducteur ne pourra pas attendre les passagers retardataires afin de ne pas pénaliser les utilisateurs suivants.

**Le transport de groupe est limité à 7 personnes maximum.**

Tous les véhicules n'étant pas équipés pour transporter les personnes à mobilité réduite, Evalys mettra tous les moyens en œuvre afin de répondre positivement aux demandes, dans la mesure du possible.

Ne sont pas acceptés à bord des véhicules :

- Les mineurs de **moins de 12 ans non accompagnés**,
- **Les animaux**, à l'exception des chiens-guides pour les personnes handicapées ou mal voyantes et des petits animaux en panier tenus sur les genoux.

## 5. Annulation par les usagers

---

Il est possible d'annuler une réservation au plus tard **la veille du transport avant 16h00**. En cas de force majeure, le voyageur devra mettre tout en œuvre pour alerter la centrale de réservation dans les meilleurs délais (0 547 497 497)

## 6. Sanctions en cas d'absences de l'utilisateur ou d'annulations répétées

---

En cas d'annulations répétées ou d'absence à l'heure et à l'adresse convenues, l'utilisateur encourt une sanction définie comme suit :

- Suite à **2 absences non signalées**, l'utilisateur fera l'objet d'un **avertissement écrit**.
- En cas de récidive, l'utilisateur fera l'objet d'une **suspension de 6 mois**.
- En cas de nouvelle récidive, une **exclusion définitive du service sera appliquée**.

En cas d'annulations répétées, le niveau de sanction sera déterminé par le transporteur en concertation avec les services de Val de Garonne Agglomération.

## 7. Conditions de Transport des Enfants

---

Les enfants de moins de 10 ans seront transportés sur un rehausseur, fourni par Evalys.

Les sièges bébé seront fournis par les usagers. Les sièges bébé ne sont pas obligatoires si le transport est réalisé par un taxi.

**La prise en charge des enfants ainsi que leur âge devront être signalés lors de la réservation.**

Les enfants de plus de 6 ans doivent posséder un titre de transport pour être en règle.

## 8. Comportement à bord du véhicule

---

**Le port de la ceinture est obligatoire.**

Le voyageur est tenu d'adopter une tenue, un langage et un comportement décent.

**Il est interdit de fumer ou vapoter dans les véhicules**, de souiller ou détériorer le matériel, de faire usage d'appareils sonores, de transporter des matières dangereuses, de mendier ou de vendre des objets dans les véhicules,

Les usagers sont civilement responsables des dommages qu'ils causent aux biens et aux personnes dans le véhicule.

## 9. Non-respect du règlement Transport à la Demande

---

En cas de refus d'un usager de respecter les consignes, Evalys est habilité à lui interdire définitivement l'accès au service.